

---

## Avis d'appel public à la concurrence

### **Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :**

Grand Besançon Métropole

Correspondant : MME VIGNOT Anne , Présidente, 4, rue Gabriel Plançon , 25043 BESANCON. Tél:

0381878889. Courriel: [agglomeration@grandbesancon.fr](mailto:agglomeration@grandbesancon.fr). Adresse internet: <http://www.grandbesancon.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>

### **Objet du marché :**

Numéro de la consultation : 2021-FCS-DEA-0216 Exploitation de la station de traitement des eaux de la commune de Saône

### **Mots descripteurs :**

Assainissement. Station d'épuration (exploitation). Maintenance.

Type de service : 1. Services d'entretien et de réparation.

### **Classification CPV :**

Objet principal : 90480000. Objets supplémentaires : 65120000. 50324200.

### **Lieu d'exécution :**

Station d'épuration des eaux usées. 25660 SAONE.

### **Code NUTS :**

FRC21.

### **L'avis implique :**

L'établissement d'un accord-cadre .

### **Informations sur l'accord-cadre :**

Un seul opérateur .

Durée en années : 6 .

Valeur estimée (H.T.) : 400000.00 euro(s).

Options (descriptions concernant les achats complémentaires) : Possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires..

### **Des variantes seront-elles prises en compte :**

Non.

### **La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC :**

Non.

### **Prestations divisées en lots :**

Non.

### **Durée du marché ou délai d'exécution :**

12 mois.

**Cautionnement et garanties exigés :**

Aucune clause de garantie financière prévue. Garantie à première demande couvrant 100,0 % du montant de l'avance.

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :**

Prestations réglées par des prix forfaitaires et prix unitaires Prix révisibles annuellement. Avance de 20,0 % accordée dans les conditions prévues au contrat. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : Financement par ressources propres..

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :**

Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire de l'accord-cadre.

**Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la candidature :**

Français.

**Unité monétaire utilisée :**

l'euro.

**Conditions de participation :**

**Situation juridique - références requises :**

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner; Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail;.

**Capacité économique et financière :**

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles; Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;.

**Capacité technique :**

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années; Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat; Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat; Certificat d'Aptitude au Travail en Espace Confiné (surveillant et intervenant); Habilitations électriques Basse Tension; Pour chaque certificat demandé, acceptation de tout moyen de preuve équivalent..

**Marché réservé :**

Non.

**La prestation est réservée à une profession particulière :**

Non.

**Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de la prestation :**

Non.

**La transmission et la vérification des documents de candidatures peuvent être effectuées par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET :**

Non

**Candidats :**

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier :

Non.

**Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- Prix des prestations ( 60 % )
- Valeur technique ( 40 % )
- Valeur technique : Moyens humains affectés au marché et à chaque type de mission ( 15 % )
- Valeur technique : Moyens techniques, organisation et méthodes de travail dédiés aux prestations ( 15 % )
- Valeur technique : Sécurité du personnel ( 6 % )
- Valeur technique : Mise en oeuvre d'une démarche environnementale au sein de l'entreprise ( 4 % )

**Type de procédure :**

Procédure adaptée.

**Date limite de réception des offres :**

10-09-2021 (12:00)

**Délai de validité des offres :**

120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :**

2021-FCS-DEA-0216/BO.

**Renseignements complémentaires :**

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis à l'entité adjudicatrice. Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles. La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation. Après attribution, l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier pour donner lieu à la signature manuscrite de l'accord-cadre par les parties. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. Numéro de la consultation : 2021-FCS-DEA-0216 L'entité adjudicatrice applique le principe "Dites-le nous une fois". Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables.

Cette consultation comporte des clauses et critères environnementaux.

Cette consultation comporte également des clauses et dispositions complémentaires.

**Conditions de remise des offres ou des candidatures :**

La candidature est présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (disponibles gratuitement sur le site [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (DUME). La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée.

**Date d'envoi du présent avis à la publication :**

21-07-2021

**Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :**

Adresse internet : <http://www.marches-securises.fr>

**Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :**

Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>

**Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :**

Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>

**Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Besançon. 30, rue Charles Nodier , 25044 BESANCON , Cedex 3 , Téléphone :

0381826000 , Courriel : [greffe.ta-besancon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-besancon@juradm.fr) , Fax : 0381826001, Adresse internet :

<http://besancon.tribunal-administratif.fr/>

**Organe chargé des procédures de médiation :**

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends. 1, rue du Préfet Claude Erignac , 54038 NANCY CEDEX

**Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :**

Précisions concernant les délais d'introduction des recours : - référé précontractuel (art. L. 551-1 et suivants du C.J.A. pour les pouvoirs adjudicateurs et art. L 551-5 et suivants pour les entités adjudicatrices) ; - référé contractuel (art. L. 551-13 et suivants du C.J.A.) ; - recours en contestation de validité du contrat (jurisprudence « Tarn-et-Garonne », qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées).

---